



Die deutschsprachige Version dieses Artikels ist im Heft 24 von «PrimaryCare» erschienen.

Info Tarif SSMG 2

Francesco Pedrazzini
délégué SSMG pour le tarif

Une ère tarifaire nouvelle a commencé. C'est ce que je souhaite développer dans ma deuxième Info Tarif, sur la base des corrections de cours marquantes aux divers niveaux politiques et de la branche. Mes espoirs sont basés d'une part sur la réunion des cadres de la SSMG au Bürgenstock qui s'est déroulée du 3 au 5 mai, d'autre part sur les séances avec le bureau des tarifs de la FMH puis avec le service tarifaire de la FMH et enfin sur la création du groupe Tarif du CMPR le 10 mai dernier. La tendance est au mouvement en ce qui concerne les questions techniques tarifaires et de négociation et l'on souligne l'urgence qu'il y a à résoudre les demandes tarifaires des médecins de premier recours.

FMH

Le CC (notre bras politique) traite actuellement en priorité deux problèmes générés par l'historique du tarif au cours des dernières années.

Tout d'abord: comment structurer de manière plus efficace et moins laborieuse les négociations et les prises de décisions des quatre partenaires tarifaires? Des enseignements ont été tirés de RE III où une charge énorme de travail était nécessaire pour traiter un chapitre relativement petit et qui ne concernait qu'en partie les prestataires de services.

Deuxièmement: réévaluation du tarif pour les médecins de premier recours! Nous pourrions la devoir principalement au nouveau membre du CC, Ernst Gähler, qui a fourni jusqu'à présent un travail énorme en matière tarifaire et a acquis ainsi un savoir-faire remarquable.

Un nouveau membre est venu renforcer le service Tarif FMH (bras technique). Beat Bumbacher, médecin de famille et juriste apportera beaucoup de compréhension à nos soucis et nos demandes.

CMPR

Le groupe Tarif CMPR a été créé le 10 mai 2007. Il a pour membres les délégués pour le tarif des trois sociétés de médecins de premier recours: Marco Belvedere pour la SSP, Jürg Rufener pour la SSMI et moi-même pour la SSMG. La présidence est assurée par Beat Dubs, un homme des débuts de Tarmed et un décideur important pour RE III. Ce groupe a pour mission de représenter à l'échelon fédéral les demandes tarifaires des médecins de premier recours, de coordonner et de conseiller les sociétés de discipline médicales des généralistes et de leurs représentants au bureau Tarifs FMH. Il est le lien entre la FMH et les sociétés de discipline médicale. Il lui appartiendra donc d'assumer des tâches importantes en termes de communication. Prochainement, on y élaborera prioritairement des améliorations tarifaires pour les médecins de premier recours.

SSMG

Au Bürgenstock, le comité et la conférence des présidents ont approuvé le principe d'un mandat et de moyens pour un groupe de travail Tarif que je suis chargé d'activer d'ici l'assemblée générale qui se tiendra dans le cadre du congrès SSMG de novembre prochain à Saint-Gall. Nous précisons alors nos tâches et présenterons une proposition de mandat et de budget.

Mes objectifs sont les suivants:

- élaboration d'un concept tarifaire et suivi régulier du tarif du point de vue du médecin de famille;
- coordination avec les autres fournisseurs de soins de base;
- politique d'information de routine pour la base avec intégration systématique dans le cadre de consultations (PrimaryCare) et de mandats (assemblée générale).

Nous bénéficierons ainsi du savoir-faire d'organisations déjà existantes, par exem-

ple le groupe Tarif de la SSP qui fonctionne de manière performante depuis des années, des connaissances du groupe Tarif du CMPR et, naturellement, du service Tarif de la FMH et du NewIndex.

Associations cantonales et régionales de médecins de famille

Selon les cantons, on trouve ou non des personnes performantes chargées du tarif. Pour la consultation portant sur les modifications tarifaires, il me semble qu'un renforcement dans certaines régions est très important. Je vous prie de me faire connaître les responsables tarifaires régionaux afin que je puisse les intégrer dans mon réseau.

Sociétés cantonales de médecins

Les sociétés de médecins dans les cantons sont des organisations parfaitement structurées qui disposent de suffisamment de moyens. Avant la mise en place du Tarmed, elles étaient les partenaires tarifaires des caisses-maladie. Désormais, elles sont compétentes pour négocier les contrats cantonaux, fixer la valeur du point tarifaire et régler les conventions de prestations et de coûts (LeiKoV). Je constate qu'elles fournissent, avec l'aide des trustcenters, un travail remarquable. On ne parle plus maintenant de neutralité des coûts, mais uniquement de conventions LeiKoV. On recherche des solutions pour saisir les données qui permettront de déterminer le facteur de correction.

Tarmed Suisse

Les quatre partenaires tarifaires FMH, H+, CTM et santésuisse sont désormais échaudés. Pour tous, les négociations dans les comités (CPT – commission paritaire Tarmed, CPI – commission pari-

taire d'interprétation, PaKoDig et comités de prestations) sont longues, parfois même difficiles et manquent souvent d'écoute réciproque. Il faudra que tous recherchent des moyens d'apporter des améliorations. Certaines personnes ont déjà annoncé la couleur. La conclusion du directeur de santé suisse, Fritz Britt, à la réunion du Bürgenstock en faveur d'une amélioration de la situation des médecins de premier recours m'a encouragé. La question de savoir si ce serait aux spécialistes de «payer» reste en suspens mais transparait entre les lignes.

Pour moi, une meilleure transparence entre les partenaires contractuels, des données unitaires acceptées de tous (outil NAKO, chiffres de santé suisse et revenus AVS combinés), la compréhension et le respect mutuels ainsi que des négociations franches et honnêtes sont les conditions d'une réussite future plus efficace des modifications tarifaires. Il nous appartient à nous, sociétés de discipline médicale, de donner l'exemple. J'attends avec impatience la publication prévue des chiffres de santé suisse sur la comparaison des diverses sociétés de discipline médicale dans le canton de Zurich (et probablement le canton d'Argovie).

OFSP

Monsieur Peter Indra, de l'Office fédéral de la santé publique, a tenu au Bürgenstock un intéressant exposé suivi d'un débat. Les exigences des médecins de premier recours sont prioritaires également pour l'OFSP. Toutefois, il a précisé clairement qu'il nous faudra pendre beaucoup d'initiatives propres. Lors des négociations sur RE III, Monsieur Indra a réuni autour d'une table les partenaires

contractuels qui s'opposaient, contribuant ainsi à la réussite de l'opération.

CDC

Les directeurs cantonaux soutiennent majoritairement les demandes des médecins de premier recours. Il y a eu des progrès, notamment en ce qui concerne l'assistance au cabinet médical et l'ancrage de la médecine générale dans l'université. On a également reconnu du bout des lèvres un meilleur positionnement du service des urgences. Continuons à faire pression! Ce sera nécessaire.

Communes et patients

A la base de la pyramide politique, nous devons nous exprimer plus clairement et faire pression. Nous y arriverons par les médias, mais également par un contact quotidien. Dans une démocratie, la puissance appartient en fait à la base. Nos succès dépendront largement du niveau d'information et de la pression de la base.

Le 1^{er} avril 2006, avec la manifestation à Berne, a préparé le terrain. Nous avons également constaté qu'en quelques mois, nous avons pu collecter plus de 300 000 signatures et que nous pouvons avoir un grand pouvoir. Continuons à faire connaître la situation du système de santé et la disparition des médecins de famille, les inégalités tarifaires, le renchérissement inéluctable du système de santé qui ne résulte pas de l'exploitation des médecins mais des attentes et du consumérisme de notre société. Nous devrions apporter des propositions et des initiatives. Les communes de montagnes associées pourraient attirer vers elles des médecins

de famille en leur offrant des motivations financières ou autres et contribuer ainsi à la qualité de vie de leurs habitants. Il y a encore bien d'autres idées ...

Et pour la suite ...

Comme vous le voyez, il se passe quelque chose sur la partie émergée de l'iceberg. Je voudrais également appeler la partie immergée à apporter sa contribution pour les questions tarifaires, non seulement en se plaignant dans les courriers adressés à nos revues, mais par des propositions concrètes et un engagement personnel de toutes les personnes concernées par le tarif pour soutenir les améliorations.

Par ces quelques lignes, je voudrais surtout vous expliquer que des erreurs pour les questions tarifaires peuvent apporter des enseignements et que, au cours des quelques années d'existence du Tarmed, certaines structures sont nées pour les médecins (dans un système de volontaires) qui me font espérer des temps meilleurs. Le vent contraire est fort, bien organisé et il nous faudra apporter beaucoup d'énergie, d'idées et de patience. Les moulins tarifaires sont lents, nous l'avons appris. Mais laissons-les moudre régulièrement. Nous pourrions alors obtenir une farine fine et délicieuse!

Dr Francesco Pedrazzini
Kruft 11
9425 Thal
drf.pedrazzini@hin.ch